

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 mars 2020 aux Mathes (17)

Présents : Josiane Ricaud (J01), Claude Rantien (J02), François Aubin (J03), Aline Dubuisson (J04), Wilfrid Gauthier (J06), Noëlle Firmin (J07), Liliane Monteau (J08), Pierre Cools (J10), Marie-Claire Faurebrac (J11), Françoise Malifarges (J12), Alain Cassart (J17), Monique Devaisne (J18), Marie-Louise Barel (J29), Etienne Meignant (J32), Marie-Thérèse Bénéteau (J34), Claudine Berry (J35), Maurice Poinsteau (J41), Françoise Cools, Sandrine Chambaud, Franck Berry, Jean Dol.
(21 personnes)

Excusés : Annie Berthoux (J05), Rémi Chaudron (J09), Lucienne Niogret (J15), Chantal Deseille (J21), Jacques Sériat (J23), Annick Jamonneau (J25), Françoise Dousset (J26), Cécile Martin et Marie-Thérèse Robuchon (J38), Marie-Paule Fievre (J42)

Après un mot de bienvenue, en particulier aux deux nouveaux présidents, Francis Viroulaud (Hiersac) et Maurice Poinsteau (Saint Jean d'Angély) ainsi qu'à Marie-Claire Faurebrac (représentant le nouveau club de Dompierre sur Mer, en l'absence de sa présidente, Maryvonne Morille), la Présidente du Comité, Sandrine Chambaud demande à chacun de se présenter puis rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité du 28 septembre 2019 est approuvé par un vote des participants à l'unanimité moins une abstention (de Marie-Claire Faurebrac qui précise qu'elle s'abstient car elle n'a pas lu le PV ...)

Avant de démarrer la réunion, Sandrine répare un oubli, en rappelant que Michelle Cassart et Françoise Cools font partie du Comité National d'Ethique (CNE). Marie-Odile Panau présente le CNE, instance nationale composée d'un président d'honneur et de 15 autres personnes. Ce comité, très utile en cas de conflit non géré au niveau local ou régional, a édité une charte d'éthique de 4 pages, qui peut être donnée à tous les joueurs, notamment ceux qui arrivent dans les clubs. Le CNE est, aussi, qualifié pour valider les listes d'élections au niveau national : Marie-Odile en profite pour glisser qu'il n'y aura qu'une seule liste pour le renouvellement du Bureau Directeur fédéral (mandat 2020-2024), liste qu'elle conduira ... qui a été validée par le CNE.

1/ Infos sur le Comité depuis septembre 2019

- **Scrabble Scolaire**

Cette année, 76 enfants appartenant à 4 classes (de 3 écoles de Charente) ont participé au concours du Scrabble Scolaire. Sandrine (responsable régionale du scrabble Scolaire) est allée les 17 et 18 février faire une initiation au scrabble à tous les élèves. Ils ont tous fait la finale locale, mais seulement 47 élèves qualifiés concouraient pour la finale régionale. Le premier de chaque classe puis les 8 meilleurs résultats, soit un total de 12 enfants, ont été qualifiés à la finale régionale qui aura lieu le samedi 14 mars à l'école d'Aunac.

Sandrine, après avoir demandé si certains présidents avaient distribué le courrier aux écoles (quelques mains se sont levées), propose de remanier le courrier et de l'envoyer,

dans la foulée, aux différents clubs pour essayer d'avoir plus d'élèves (notamment des 3 autres départements du Poitou-Charentes).

- Scrabble Classique

Jean (responsable du Classique) prend la parole pour faire un bilan des compétitions :

- Samedi 18 janvier, à Saint Jean d'Angély, 24 joueurs ont disputé le Championnat Régional. C'est, une nouvelle fois, Bruno Fouet, qui est Champion régional.

- Il fait part de sa déception de la faible participation (4 équipes seulement) lors des Interclubs, qui se sont déroulés, dimanche 1^{er} mars, à Châtelaiillon-Plage. L'équipe de La Rochelle (qui n'honorera pas sa qualification à Paris) s'est imposée, sans trembler, devant Périgny (équipe incomplète) et les 2 clubs, qui viennent d'ouvrir une section « Classique », c'est-à-dire Châtelaiillon-Plage et Chef-Boutonne. Il signale le manque de motivation de certains clubs, en déplorant, notamment, l'absence des 2 clubs, qui avaient disputé la finale des Interclubs, Angoulême (il y a 2 ans) et Poitiers (les 2 dernières années).

Jean en profite pour annoncer que le Championnat de France Classique aura lieu, cette année, à Périgny (17), le week-end du 21-22 mars.

NDLR : Cette compétition a été annulée pour les raisons qu'on connaît.

- Topping

Jean poursuit en mentionnant les clubs qui organisent régulièrement des séances de Topping (formule de jeu qu'il a décrite pour les néophytes de la salle). Décision est prise d'annoncer sur le site du Comité J, les différentes soirées qui sont prévues, afin d'informer le plus de joueurs possible.

NDLR : Hélas la soirée Topping (18 mars à Châtelaiillon) annoncée sur le site a été annulée.

- Départementaux

Sandrine reprend la parole. Faire un multiplex avec les 16, 79 et 86 et un championnat départemental 17, une autre semaine, semble être la bonne solution. Il y avait beaucoup plus de joueurs que les années passées. Comme le multiplex (16-79-86) était interne au comité, les parties ont pu être prêtirées, ce qui a évité d'avoir des connexions « internet ».

- Fonctionnement

- Papeterie

Jean s'excuse pour son erreur. Il n'avait pas compris le fonctionnement de Sandrine, qui s'occupait des commandes de papeterie, ce qui l'a amené à envoyer celles de l'année passée. Donc, certains clubs ont reçu une 2^{ème} fois ce qu'ils avaient eu l'année passée alors que d'autres clubs n'ont pas eu leur commande réclamée, en ce début d'année. Il promet de remettre en ordre les choses, rapidement.

NDLR : Le confinement a permis à Jean de se mettre à jour

- Liste qualifiés vermeils et promotion

Sandrine rappelle qu'elle a envoyé un mel, pour inviter les présidents de clubs à proposer des joueurs de 5^{ème} et 6^{ème} série, qui souhaitent disputer le Championnat Promotion car le comité dispose encore de quelques places (7 places encore vacantes).

- Annexes

Afin de clarifier les Tarifs et Aides, les propositions suivantes ont été faites :

- ✓ Dans l'annexe 1 (Tarifs), généraliser pour les épreuves fédérales, les mentions « Gratuit pour les moins de 18 ans » et « 1/2 tarif pour les moins de 25 ans »
- ✓ Dans l'annexe 2 (Promotions et Aides), Remplacer les 2 premières lignes par « Tous les championnats de France », aide de 50 € pour les joueurs qualifiés.

Ces 2 propositions ont été adoptées à l'unanimité et devront être votées à l'AG.

- Articles Scrabblorama

Franck (responsable Scrabblorama) se désespère d'avoir reçu très peu d'articles depuis Septembre 2019, malgré sa demande lors de l'AG de 2019. Sur les 20 articles parus depuis cet été, seuls 6 n'ont pas été écrits par Franck. Il remercie les auteurs : Aline Dubuisson, Etienne Meignant (2 fois), Hélène Gourdeau, Maryvonne Morille et Bruno Fouet. Il rappelle que les thèmes peuvent être variés et ne sont pas nécessairement en lien avec une compétition, mais il prévient, une nouvelle fois, qu'en l'absence d'aide, on s'use à cette tâche.

Il profite de la présence d'Alain Cassart, directeur de la publication, pour regretter la tournure que prenait la ligne directionnelle de cette revue, qui pour lui n'allait pas dans le bon sens, avec la multiplication d'articles sur les « vedettes » de la Fédération et qu'il serait bien de ne pas cultiver « l'entre-soi » ; Marie-Odile n'est pas d'accord avec cette opinion et trouve, en prenant l'exemple du retour du « Coup d'œil sur ... », que F. Maniquant écrivait aussi des articles, qui concernent des anonymes.

2/ Point élection bureau comité de septembre

Sandrine rappelle à certains et apprend à d'autres qu'elle vient de déménager à Angers. Même si elle assume la présidence jusqu'à la fin de l'année, en septembre, elle se licenciera dans le comité D (Pays de la Loire). Tous les autres membres du bureau sont partants pour présenter une liste avec quelques nouveaux noms.

Elle tient à rappeler les 2 points du Règlement Intérieur, qui régissent les élections du nouveau Bureau, en lisant les points suivants.

*** Constitution de la liste (extrait du RI : Article 3.4 : Election du Bureau)**

Tous les licenciés à la FFSc, membres du Comité Poitou-Charentes, à jour de leur cotisation et âgés d'au moins 18 ans sont éligibles.

Les salariés de la FFSc ou du Comité et de ses filiales ainsi que les dirigeants ou employés d'entreprises ou établissements prestataires de services importants pour le compte ou sous le contrôle de la FFSc ou du Comité J ne peuvent pas figurer sur une liste de candidats. Les membres bienfaiteurs et les membres d'honneur ne peuvent pas se présenter sur une liste.

La liste doit comporter au moins 5 noms et au plus 9.

La liste comporte le nom et prénom des candidats, leur âge ainsi que leur club d'appartenance.

Le nom du candidat à la présidence figure en tête de liste.

Le représentant de chaque liste doit la déposer auprès du Secrétaire du Bureau, par lettre ou mail avec accusé de réception, au plus tard le 31 mai avant la date du vote prévu en Assemblée générale.

Le Secrétaire accusera réception de cette liste par mail et la diffusera aussitôt auprès des membres votants (délégués) par tous moyens à sa disposition. Une fois la diffusion effectuée, les noms figurant sur une liste ne pourront pas être modifiés.

Les listes transmises hors délais ne sont pas acceptables par le Bureau.

L'élection aura lieu en Assemblée Générale Ordinaire tous les 3 ans.

Il ne peut pas y avoir de panachage entre les différentes listes.

Toute liste modifiée ou raturée sera considérée comme nulle.

Les résultats sont proclamés par le Président du Comité lors de l'AG, immédiatement après le dépouillement.

Puis ils seront portés à la connaissance des clubs par mail et par l'intermédiaire du site internet.

Sandrine rappelle que le secrétaire du bureau est Franck Berry

* **Votants** (*extrait des Statuts : Article 5 : Délégués*)

Le nombre de délégués par club est déterminé par la formule suivante :

Nombre de licenciés FFSc de l'année écoulée, divisé par 10 et arrondi à l'entier supérieur.

Le président, délégué d'office, ou son représentant peut détenir les procurations de vote des délégués du club.

Exemple : un club de 25 licenciés aura 3 votants, président, délégués ou procurations.

3/ Calendrier prévisionnel 2020/2021 :

- Rappel fin de saison 2020

Samedi 14 mars : Finale Régionale du concours scolaire (à Aunac)

Les 21 et 22 mars : Championnat de France Classique à Périgny

Samedi 28 mars : TH2 au profit des scolaires à Brioux (les bénéficiaires seront pour le comité pour amortir les frais du concours scolaire)

Dimanche 29 mars : Interclubs à Brioux :

Les 4 et 5 avril : Festival de Chef Boutonne : TH2 le samedi et Classique le dimanche

Samedi 25 avril : TH2 Hiersac

Mercredi 1^{er} mai : TH2 à Périgny

Samedi 09 mai: Finale nationale du concours scolaire à Paris

Dimanche 10 mai : Simultané Mondial en semi rapide J06 (90 places) et J07 (40 places)

Les 6 et 7 juin: Festival du Lambon TH2 original le samedi et TH3 le dimanche

Samedi 13 juin : Challenge N6/N7 Les clubs organisant ce Challenge devront en informer Franck pour que l'information soit sur le site.

Les 20 et 21 juin : Finale interclubs à Poitiers

Les 27 et 28 juin : Week end à Oléron TH2 original le samedi et TH3 le dimanche

Les 4 et 5 juillet : Multiplex International du Dragon TH2 SR, TH3, TH3 Joker, TH3 SR et TH3. C'est le club de Chef Boutonne qui l'organisera cette année, toujours dans la même convivialité. Il sera organisé les TH2 SR, TH3, TH3 Joker et le TH3 du dimanche

- Saison 2020/2021

Certaines dates ont été calées comme :

- les Championnats Départementaux (Multiplex 16-79-86 le dimanche 13 septembre et la Charente Maritime le 20 septembre à La Rochelle)
- l'Assemblée Générale se déroulera à La Rochelle le 19 septembre (après-midi)

D'autres compétitions sont encore en discussion comme le Championnat Régional qui doit se tenir l'année prochaine dans les Deux-Sèvres (aucun club du 79 ne s'est porté volontaire, pour l'instant) et le Festival de Saint-Jean d'Angély (prévu initialement le WE du 16-17 janvier 2021 mais qui pourrait être changé).

NDLR : Finalement, il a été décidé de maintenir le Festival de Saint-Jean d'Angély le WE du 16-17 janvier et de placer le CR le WE du 6/7 mars 2021 à Brioux/Boutonne.

Le calendrier (prévisionnel) est en Annexe.

4/ Duplitop 8

Marie-Odile intervient pour annoncer que le logiciel « Duplitop 8 » n'était toujours pas prêt. Donc, le logiciel Duplitop7-ODS8 sera encore utilisé dans les prochaines compétitions. Elle rassure certains joueurs, en confirmant que pour les nouveaux clubs, les dongles seront gratuits pour les joueurs concernés.

5/ Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 h 50 ... pour aller manger le délicieux repas préparé par le club de Royan (encore merci aux cuisinières!)